

**MAIRIE  
DE  
COUTURE D'ARGENSON  
79110**

Tél. 05.49.07.87.22

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Votants : 10

## **COMPTE RENDU**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept mai à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Couture d'Argenson, dûment convoqué, s'est assemblé exceptionnellement à la salle des fêtes en raison de la crise sanitaire, sous la présidence de Mr Eric RACINE, Maire.

Date de la convocation : 19 mai 2021

**Présents** : Mr RACINE Eric, Mme BABIN Catherine, Mr THINON Philippe, Mr KONATE Amadou, Mr OLIVET Fabien, Mr GEOFFROY André, Mr JACCARD Claude, BEAUBEAU Adeline, BIRET CHAUSSAT Anne.

**Absent excusé** : Mr BOUREAU Jean-François (pouvoir à Mr OLIVET Fabien).

**Secrétaire de séance** : Mr OLIVET Fabien.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement.

### **OBJET : EXTENSION DE RESEAU DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE (cub)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de certificat d'urbanisme opérationnel a été déposée pour la parcelle AW n°134 qui se situe en zone U de la carte communale.

Il précise que cette parcelle n'est pas au droit du réseau d'électricité. Suite à une demande faite auprès du SIEDS, le coût de l'extension est de 9 617 € HT, une participation financière du SIEDS est de 5 770.20 € HT et il reste une participation communale de 1 731.06 € HT.

Sachant qu'une déduction de 2 000 € est faite dans l'année par le SIEDS, la commune n'aura donc pas à payer la somme de 1 731.06 € HT pour cette extension.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- **accepte** la réalisation des travaux d'extension de réseau de distribution d'électricité étant donné que la commune n'a pas de participation financière et autorise Mr le Maire à signer les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

### **OBJET : RENOUELEMENT PASS'SPORT ET LOISIRS**

Le sport jouant un rôle de lien social et d'animation, les élus du canton de Chef-Boutonne remettent en place une action en faveur des jeunes pour la pratique du sport : PASS' SPORT.

#### **PASS' SPORT, c'est quoi ?**

PASS' SPORT permet aux enfants de Couture d'Argenson de bénéficier d'une réduction sur le prix de l'inscription à **une** activité sportive par enfant, présente sur le canton de Chef-Boutonne et pour un abonnement Ecole des Loisirs par enfant (scolarisés de 5 ans à la 3<sup>ème</sup> inclus), et cela pour l'année scolaire 2021/2022.

## **OBJET : BUREAUX DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES**

Le Président et le secrétaire sont mutualisés pour les deux bureaux.

Président : RACINE Eric

Secrétaire : BABIN Catherine

### **Départementales :**

<b>8h à 11h20</b>	<b>GEOFFROY André</b>	<b>OLIVET Fabien</b>
<b>11h20 à 14h40</b>	<b>BEAUBEAU Adeline</b>	<b>LANTERNE Mickaël</b>
<b>14h40 à 18h</b>	<b>BOUREAU Vanessa</b>	<b>BOUREAU Jean-François</b>

### **Régionales :**

<b>8h à 11h20</b>	<b>KONATE Amadou</b>	<b>THINON Philippe</b>
<b>11h20 à 14h40</b>	<b>BIRET CHAUSSAT Anne</b>	<b>BAYOUX Laurent</b>
<b>14h40 à 18h</b>	<b>BAYOUX Nadia</b>	<b>JACCARD Claude</b>

### **Questions diverses**

#### **-Festivités été 2021 :**

La commune décide d'organiser les festivités du 14 juillet et de la frairie (7 et 8 août 2021).

Le 14 juillet le conseil municipal offrira le petit déjeuner aux habitants.

L'après-midi des activités seront proposées par le Foyer Rural pour les enfants.

Les 7 et 8 août pour la frairie, il y aura un manège et une pêche aux canards sur la place.

Un barbecue sera proposé aux habitants le samedi soir et un repas (non défini) le dimanche midi.

La journée se terminera par un feu d'artifice.

A Couture d'Argenson le 27 mai 2021  
Le Maire, Eric RACINE